



Minister of Finance | Ministre des Finances
PETER BETHLENFALVY

M. Jim Warren
Président du conseil d'administration
Société des loteries et des jeux de l'Ontario
4120, rue Yonge, bureau 500
Toronto (Ontario)
M2P 2B8

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités du gouvernement pour la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) pour 2024-2025.

En tant que président du conseil d'administration, vous jouez un rôle essentiel dans la réalisation du mandat d'OLG. Il importe que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de votre organisme continuent de s'harmoniser avec les priorités et l'orientation du gouvernement. Comme ils font partie intégrante du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir dans le meilleur intérêt de la population de l'Ontario et s'assurer d'optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes sont également tenus de respecter les politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre énonce mes attentes à l'égard d'OLG pour 2024-2025. Les priorités sont les suivantes :

1. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace permettant d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques organisationnels, y compris les risques liés à la cybersécurité et tous risques d'urgence à venir.
- Veiller à ce que la stratégie de gestion des risques oriente le processus décisionnel de l'organisme et soit une priorité majeure pour la direction.
- Informer le ministère des Finances tous les ans des progrès réalisés par l'organisme dans la mise en œuvre de la stratégie de gestion des risques d'OLG.

2. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

- Mener ses activités en respectant les ressources financières affectées à l'organisme.
- Rechercher et saisir les occasions de production de revenus, de gains en efficacité et d'économies au moyen de pratiques innovantes et/ou par l'amélioration de la durabilité des programmes.
- Respecter les orientations pertinentes concernant les pratiques comptables et la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'exploitation de l'entente d'achat en masse et des initiatives stratégiques d'approvisionnement d'ApprovisiOntario.
- Respecter les mesures immobilières provisoires pour l'espace de bureau de l'organisme.
- Atteindre et exploiter les résultats repères pour les stratégies et directives de rémunération.

3. Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et produire les rapports dans un esprit de responsabilisation et de transparence.
- Se conformer aux normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des audits, y compris l'audit de l'optimisation des ressources d'OLG de 2022 du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario.
- Déterminer les compétences, les connaissances et les expériences nécessaires pour soutenir efficacement le conseil d'administration dans ses fonctions de gouvernance et de responsabilisation de l'organisme et fournir annuellement au ministre des matrices de compétences pour veiller à ce que les conseils soient constitués de personnes qualifiées.
- Examiner et actualiser annuellement les indicateurs de rendement clés afin de garantir l'efficacité, l'efficacité et la durabilité de l'organisme.

4. Gestion des effectifs

- Optimiser la capacité d'OLG à livrer les services gouvernementaux le plus efficacement possible, notamment en redéployant les ressources dans les secteurs prioritaires au besoin.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cernant les possibilités de relocaliser les organismes nouveaux ou existants dans des régions où les coûts sont moins élevés à l'échelle de l'Ontario (conformément à l'article 5.4 de la directive du CGG sur les biens immobiliers), le cas échéant.
- Harmoniser les stratégies en matière de ressources humaines et d'accommodements avec les directives et politiques de la fonction publique de l'Ontario (FPO), le cas échéant, y compris les dispositions de retour au bureau avec celles que suit la FPO.
- Respecter les mandats de travail et de négociation du CT et du CGG.
- Gérer avec prudence et efficacité le financement des opérations et la taille des effectifs.

5. Diversité et inclusion

- Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, équitable, inclusif, accessible et sans racisme.
- Adopter un processus d'inclusion favorisant la participation de tout le monde pour veiller à ce que toutes les voix soient entendues dans la formulation des politiques et le processus décisionnel.
- Continuer d'informer le ministère au sujet des progrès réalisés par OLG dans la mise en œuvre de la Stratégie de réconciliation d'OLG, qui vise à soutenir les relations avec les peuples autochtones, et de la stratégie d'OLG en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

6. Collecte, utilisation et partage des données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données à des fins de prise de décisions, d'échange de l'information et de production de rapports pour orienter la rédaction de rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Accroître le partage de données avec ApprovisiOntario au besoin à l'égard des dépenses et de la planification de l'approvisionnement, des ententes contractuelles et des relations avec les fournisseurs afin de contribuer à un processus décisionnel fondé sur les données.

7. Prestation de services en ligne et service à la clientèle

- Explorer et mettre en place des outils numériques pour la prestation des services en ligne afin de respecter les normes du service à la clientèle.
- Recourir à diverses approches ou à divers outils pour garantir la prestation des services dans toutes les situations.

Dans votre rôle de gouvernance, je vous encourage, ainsi que l'ensemble du conseil d'administration, à mettre l'accent sur une bonne gestion des risques pour toutes les questions touchant à la cybersécurité. J'aimerais que vous me fassiez part des mesures prises par l'équipe de direction pour prioriser la cybersécurité au sein de votre organisme.

En plus de ces priorités pangouvernementales, je m'attends aussi à ce qu'OLG se consacre aux priorités suivantes :

1. Poursuivre l'élaboration et l'exécution d'initiatives qui favorisent la compétitivité du marché, l'efficacité opérationnelle et la production de revenus.
2. Évaluer les possibilités d'offrir de nouveaux produits et services dans les casinos, y compris le déploiement des terminaux de loterie libre-service, et d'élargir l'offre

numérique de manière responsable, tout en obtenant les approbations appropriées et conformément aux priorités gouvernementales.

3. Améliorer les approches axées sur la clientèle afin d'assurer le respect des normes en matière de jeu responsable, de responsabilité sociale et de respect de la vie privée des clients.
4. Veiller à ce que les processus de lutte contre le blanchiment d'argent pour tous les exploitants du jeu s'harmonisent aux exigences établies dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (LRPCFAT) fédérale et aux autres exigences réglementaires et législatives, le cas échéant, et continuer d'informer le ministère au sujet des progrès, des changements ou des engagements touchant les politiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, au besoin.
5. Collaborer avec la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) pour assurer le respect de la réglementation et un environnement de jeu sûr et réglementé pour les consommateurs.
6. Promouvoir le marché du jeu en ligne et trouver des occasions d'améliorer le jeu responsable et les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent en ligne et travailler en étroite collaboration avec Jeux en ligne Ontario, la CAJO et le gouvernement.
7. Suivre le processus de modernisation des casinos traditionnels d'OLG, y compris le processus d'approvisionnement en cours pour Windsor Casino, la mise à profit des capitaux et de l'expertise du secteur privé, l'amélioration de l'expérience client et l'accroissement des revenus pour la Province.
8. Mener à bien des plans d'action en réponse aux recommandations de la Division de la vérification interne de l'Ontario du Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'améliorer les activités, renforcer la responsabilité et accroître les revenus versés à la Province de l'Ontario.
9. Continuer de travailler avec le gouvernement et les partenaires de l'organisme pour examiner et matérialiser les occasions de réduire les formalités administratives afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'atténuer le fardeau administratif pour les clients et les exploitants, tout en respectant les directives gouvernementales.
10. Continuer de travailler avec le gouvernement pour entretenir les relations avec les partenaires des Premières Nations, y compris l'Ontario First Nations Limited Partnership, afin d'améliorer le partage d'informations, et poursuivre les discussions de bonne foi au sujet du partage des revenus et d'autres priorités.
11. Aider le secteur des courses de chevaux à bâtir un avenir plus durable pour les entreprises rurales, les emplois et les collectivités qui en dépendent.

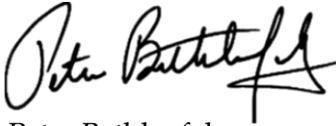
12. Soutenir les efforts du gouvernement visant à accroître les possibilités économiques dans la région de Niagara Falls.
13. Continuer de collaborer avec la CAJO pour examiner les rôles et responsabilités respectifs de chaque organisme dans la surveillance du secteur du jeu.

Je serais heureux de discuter de ces priorités durant notre prochaine rencontre. J'ai hâte de savoir comment vous en tiendrez compte dans le plan d'entreprise de votre organisme, ainsi que dans ses activités continues.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues du conseil, de votre engagement continu envers OLG. Votre travail et votre soutien constant sont précieux, tant pour moi que pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Richard Clark, chef de cabinet du ministre des Finances, au (416) 325-0400 ou Richard.Clark@ontario.ca.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée,



Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances

- c :
- A. Duncan Hannay, président et chef de la direction, Société des loteries et des jeux de l'Ontario
 - Greg Orencsak, sous-ministre des Finances
 - Richard Clark, chef de cabinet du ministre des Finances
 - Nancy Mudrinic, sous-ministre associée, Bureau des politiques de réglementation et des relations avec les organismes, ministère des Finances
 - Erin McGinn, sous-ministre adjointe, Division des entreprises publiques, ministère des Finances

